

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le 05 octobre 2020
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire, M. Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. RELEVÉ DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM (pendant la pandémie COVID-19)

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Charles Aubé – Maire Adjoint
- Robert Gaudet – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière

Était absent : Néant

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 96-20	Proposée par : Charles Aubé
	Appuyée de : Robert Gaudet
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3	RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre : 0	

4. DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

5. MESURES D'URGENCE

a) Dépôt du plan – Mme Emilie Dilhac est présente afin de répondre aux questions. Les membres du conseil la félicitent pour son excellent travail.

Résolution : 97-20

Proposée par : Robert Gaudet

Appuyée de : Charles Doucet

Que les membres du conseil acceptent le dépôt du plan sur les mesures pour le Village de Nigadoo.

Et, le maire demande à tous les membres de faire l'étude du plan afin d'être en mesure de voter l'adopter du plan, ou non, lors de la prochaine réunion du conseil.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

6. GESTION DES ACTIFS

a) Résolution – Gestion des actifs – Phase II

Résolution : 98-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

Il est résolu que le conseil du Village de Nigadoo demande au personnel de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour l'amélioration des pratiques de gestion des actifs – Phase II.

Il est résolu que le Village de Nigadoo s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Activité de services techniques
 - Collecte des information requises pour satisfaire la 2e phase des exigences provinciales
 - Services de consultation, géomatique, formatage de base de données ou autres disciplines connexes
 - Préparation d'un rapport pour l'évaluation des possibilités de réduction des GES
- Activité de formation du personnel et renforcement des capacités :
 - Participation au programme de formations
 - Produire une échelle de préparation suivant chaque formation
- Activité de sensibilisation :
 - Témoignage des défis de la municipalité lors des rencontres régionales annuelles de l'AFMNB
 - Préparation d'une session d'information pour informer le publique de leur PGA

Il est également résolu que le Village de Nigadoo consacre 5 000 \$ + TVH de son budget au financement des coûts associés à ce projet.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

7. FINANCE

- a) Résolution – Emprunts capitaux – Service d'hygiène – Nouvelle pompe

Résolution : 99-20

Proposée par : Charles Aubé

Appuyée de : Robert Gaudet

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Village de Nigadoo autorise la direction à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Nigadoo au montant de 318 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de **Pointe-Verte convient d'émettre des chèques postdatés** à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

Pour : 3

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 18 h 40.

Charles Doucet, maire

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière